

dres vicaires, puisqu'ils n'ont strictement que le *victim & vestitum* de l'Évangile. Et on sera peut-être étonné de savoir que ces respectables hommes, avec les vicaires, les chapelains et les prêtres employés à l'enseignement (voyez l'Almanach de Québec,) forment un grand tiers du clergé du diocèse de Québec.

Le tiers du clergé du diocèse de Québec sans revenus ! Quel argument que celui-là ! O lecteur !

Mais le reproche de richesses, si perfidement adressé à notre clergé, est un raffinement de cruauté, quand on connaît le noble emploi qu'il fait de ses modestes revenus : et à combien de besoins il est tenu de faire face. Toujours à côté de l'infortune, et au chevet du lit de l'infirme, nécessairement le ministre de la religion tend une main secourable. La misère se dirige naturellement vers la demeure du prêtre ; et au curé, seul homme d'éducation dans la plupart de nos campagnes, est dévolu le devoir de l'hospitalité envers les gentilhommes de toutes les couleurs et de toutes les nuances.

Et c'est en présence de tous ces faits, que des sibarites qui regorgent de biens, des hommes, qui se piquent d'honneur, reprocheront éternellement au clergé son modique salaire ; salaire qui suffirait à peine à un employé de bureau, au soutien de la famille d'un artisan ! C'est avec ce touchant tableau devant les yeux, qu'ils émettront le vœu barbare de voir ce clergé privé de tous moyens de subsistance et réduit à mandier leur pain ! Ce clergé qui a fondé et payé seul, jusqu'à ces années dernières, les dix-neuf vingtièmes de nos écoles et établissemens pour l'enseignement !

Le baptême payé, (p. 155); la surveillance continuelle du cultivateur par le pasteur ; la fourniture au presbytère sur les produits du cellier, de la laiterie, du verger et de l'étable, sont des contes à releguer parmi ceux des *Mille et Une Nuits* : comme aussi l'assertion que la plupart des églises, se procurent des orgues ; que £100, forment, terme moyen, les revenus des fabriques ; que certains évêques (les pauvres gens !) se disputèrent la propriété, oui, la propriété même du Canada ! Pas un mot de vérité en tout cela, lecteur.

Les attaques (p. 159 et suiv.) dirigées contre une maison respectable, et dont les membres rendent des services essentiels à la religion et à l'éducation, sont marquées au coin de l'indécence et du mensonge : oui, il y a indécence, il y a plus, il y a lâcheté à traduire devant le public, sur des bruits vagues, sur des insinuations perfides,

des h  
tière  
et ca  
et da  
la p  
tout  
chair  
tée c  
tiens  
dont  
time  
poin  
J.-Cl  
indig  
d'ab  
meti  
M  
C'es  
Mais  
leur  
tous  
rité,  
ress  
fami  
se r  
nou  
cath  
essu  
per  
star  
que  
ger  
déf  
cha  
ler  
aid  
les  
ch  
vi  
co  
let  
tie  
fo  
té  
d